

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 avril 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CE28

## AMENDEMENT

présenté par

Mme Blin, M. Ray, Mme Minard, M. Hetzel, Mme Corneloup, Mme Chazé et Mme Bazin-Malgras

-----

### ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.